



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES PARENTS
Mardi 12 septembre 2022, 19h
PROCÈS-VERBAL

1- MOT DE BIENVENUE

L'assemblée (tenue via TEAMS) est ouverte à 19 h 07 par la présidente du CÉ, madame Janie Chalifoux-Leblond ainsi que la directrice de l'école, madame Salima Dewany.

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est proposé par monsieur Alexandre Chabot et est adopté à l'unanimité.

3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 SEPTEMBRE 2021

L'adoption du procès-verbal du 14 septembre 2021 est proposé par madame Sophie St-Pierre et adopté à l'unanimité.

4- INFORMATIONS

- Rôle et fonctions d'un Conseil d'établissement
- Rôle et fonctions du Comité de parents
- Rôle et fonctions d'un O.P.P. (organisme de participation des parents)

À la demande de la présidente, M. Dauphin explique le mandat de chacun des comités. Il en explique la composition et expose les sujets qui y sont abordés.

5- NOMINATION D'UN/E PRÉSIDENT/E ET D'UN/E SECRÉTAIRE D'ÉLECTIONS

Madame Janie Chalifoux-Leblond propose Salima Dewany à titre de secrétaire; celle-ci accepte.

Madame Janie Chalifoux-Leblond propose ensuite que M. Philippe Dauphin soit le président d'élections. Il accepte

Les propositions sont appuyées à l'unanimité.

6- EXPLICATION DES PROCÉDURES D'ÉLECTIONS

Madame Chalifoux-Leblond nous informe que, considérant que :

- Mme Cynthia Côté et Mme Janie Chalifoux-Leblond n'ont plus d'enfant à l'école
- Le mandat de Mme Sophie Saint-Pierre et Mme Ève Fortin-Dupré vient à échéance

il y a 4 postes à combler au CÉ (excluant les 2 substituts recommandés pour un mandat annuel).

Elle explique qu'il est recommandé que la moitié des membres aient un mandat de 2 ans afin d'assurer une stabilité dans le conseil.

Monsieur Dauphin explique ensuite la démarche d'élections éventuelles.

7- MISES EN CANDIDATURES DE QUATRE (4) POSTES

- M. Chabot propose M. Cicchetti et Mme St-Pierre
- M. Cicchetti propose Mme St-Pierre et M. Chabot
- Mme St-Pierre propose Mme Ménard et M. Chabot
- M. Dauphin propose Mme Fugère, Mme D'Arcy et Mme Bourgeois

Mme D'Arcy refuse.

Mme Bourgeois ne peut pas se présenter considérant qu'elle est un parent-enseignant (membre du personnel).

Mme St-Pierre, M. Chabot, Mme Fugère, Mme Ménard et M. Cicchetti acceptent.

Mme Ménard et M. Chabot sont prêts à être parents-substituts.

Étant donné que Mme Ménard est déjà présidente du CÉ à l'Orée-du-Bois, elle se propose comme parent-substitut au CÉ d'Auclair.

8- ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

8.1 Élection des membres (4)

Les parents de l'audience conviennent de ne pas avoir de vote. Les 4 candidats suivants sont donc acclamés à l'unanimité :

1. M. Umberto Cicchetti
2. Mme Sophie St-Pierre
3. Mme Amélie Fugère
4. M. Alexandre Chabot

8.2 Élection des substituts

M. Cicchetti propose Mme Lam comme 2^e parent substitut et celle-ci accepte.

Mme Marie-Eve Ménard et Mme Lam Thuc Bao sont nommés comme substituts par acclamation.

Les substituts sont encouragés, dans la mesure du possible, à participer aux rencontres même si tous les autres parents sont présents. Il est convenu que les substituts recevront également les documents pour chacune des rencontres.

9- RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2021-2022

Monsieur Philippe Dauphin et madame Janie Chalifoux-Leblond présentent brièvement le rapport annuel de la dernière année scolaire. Celui-ci est déposé sur le site de l'école afin de pouvoir être consulté en ligne.

Madame Dewany ajustera la partie sur les sorties car celles à Notre-Dame-de Fatima et à Upper Canada Village n'ont pas pu avoir lieu en raison d'un manque de personnel sur le site.

Mme Janie Chalifoux-Leblond propose le rapport annuel qui est adopté à l'unanimité.

Des questions sont posées par les parents sur les sujets suivants :

Embellissement de la cour d'école : Mme Dewany explique que le MEQ a approuvé le projet seulement en août 2022. Le processus de soumission est en branle pour une mise en chantier au printemps ou à l'été 2023 selon les dates imposées par les contracteurs qui remporteront la soumission.

Postes non-comblés à date à l'école : Nous avons tous les titulaires dans nos 15 groupes dont 2 NLQ – non légalement qualifiés mais ayant une expérience appréciable en enseignement au Québec). Le poste en orthopédagogie est vacant jusqu'en janvier 2023.

Remplacement d'une enseignante qui part à la retraite en janvier 2023 : Mme Dewany explique les modalités de recrutement des ressources humaines; elle ne sait actuellement pas si le poste sera comblé.

Postes non-comblés à date à l'école : Nous avons tous les titulaires dont 2 NLQ – non légalement qualifiés mais ayant une expérience appréciable en enseignement au Québec)

Sorties scolaires : Mme Dewany explique que les sorties sont proposées par les enseignants de chaque niveau. Si les parents ont des idées, ils doivent les envoyer à la directrice ou aux enseignants. Les sorties seront approuvées au prochain CÉ.

Accès à la bibliothèque de l'école : l'objectif visé est le 1^{er} octobre. Les parents ont débuté la préparation du local et les enseignants sont en train de choisir leur plage-horaire. Les modalités d'accompagnement par un parent bénévole seront différentes afin de favoriser la présence des bénévoles.

10- PROPOSITION AU SUJET DE LA FORMATION DE L'ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS

10.1 Proposition au sujet de la formation

Monsieur Cicchetti et Madame Dewany suggèrent que le comité soit reconduit car il fait une belle différence dans l'offre des activités à l'école.

Madame Chalifoux-Leblond demande aux parents de l'assemblée s'ils souhaitent le renouvellement de l'O.P. P pour l'année scolaire 2022-2023. Elle propose la formation de l'organisme et l'assemblée accepte à l'unanimité.

10.2 Élection de la présidence

Mme Ménard propose Mme D'Arcy; celle-ci refuse.

Mme Chalifoux-Leblond propose Mme Rivard; celle-ci hésite. Elle suggère d'animer la première rencontre, d'être vice-présidente (permis dans le passé) mais refuse le poste de présidente.

Mme D'Arcy proposent M. Dauphin et Mme Fugère. Celle-ci refuse. M. Dauphin pourrait accepter si personne d'autre ne veut le poste.

Plusieurs parents proposent que l'élection de la présidence ait lieu lors de la première rencontre de l'O.P.P afin de maximiser la possibilité d'avoir plus de candidats.

La proposition est retenue par l'assemblée.

Les membres intéressés à participer à l'O.P.P proposent que la première rencontre ait lieu le jeudi 22 septembre à 19 h en virtuel.

Monsieur Dauphin et Madame Bourgeois suggèrent à Mme Dewany que l'invitation à cette première rencontre comprenne des explications sur l'élection de la présidence et la recherche de nouveaux membres pour assurer une relève (étant donné que plusieurs membres de l'O.P.P quitteront l'année prochaine).

11- ÉLECTIONS POUR LE COMITÉ DE PARENTS

11.1 Élection du représentant

M. Chabot et M. Cicchetti proposent M. Dauphin. Celui-ci accepterait mais propose qu'un autre membre prenne le poste étant donné qu'il sera à sa dernière année; cela assurerait une stabilité. Il se propose comme parent-substitut et promet d'aider le futur représentant dans l'appropriation de son rôle.

M. Dauphin propose Mme Fugère; elle accepte.

Mme Fugère est élue par acclamation au poste de représentant de parents au comité de parents.

11.2 Élection du représentant-substitut

M. Dauphin s'étant proposé comme substitut, il est acclamé à l'unanimité.

12. CALENDRIER DES RENCONTRES

Afin de faciliter la présence des parents ayant des enfants aux écoles Auclair et à l'Orée-du-Bois, le CÉ avait statué les dates suivantes pour ses 7 rencontres de 2022-2023.

- | | |
|---------------|------------|
| - 19 octobre | - 26 avril |
| - 30 novembre | - 31 mai |
| - 15 février | - 14 juin |
| - 29 mars | |

Ces dates sont indiquées dans le calendrier qui se trouve sur le site de l'école et qui sera également envoyé en version papier à chaque famille.

La prochaine rencontre se tiendra en virtuel à 18 h 30. La modalité (présentielle ou virtuelle) des prochaines rencontres seront convenues par le CÉ lors de la première rencontre, prévue le 19 octobre 2022.

12- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La directrice et Mme Bourgeois remercient la présidente et les membres sortants (Mme Côté et Mme Fortin-Dupré) pour leur implication depuis les dernières années. Elles ont marqué l'école par leur excellent travail.

Compte tenu de l'épuisement des points à l'ordre du jour, Mme Janie Chalifoux-Leblond propose la levée de l'assemblée à 20 h 28 La proposition est appuyée à l'unanimité.

Salima Dewany

Secrétaire d'élection